

Réf: Dossier 398287

Avis de constitution

SOCIETE « HANGAN A. SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8IEME TRANCHE ,
Lot 135, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HANGAN A. SARL »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET PARTICULIER EN TOUS PAYS ET NOTAMMENT EN COTE D'IVOIRE :

_ BTP (FABRIQUE DE BRIQUES EN GEOBETON, CONSTRUCTION)
_ COMMERCE GENERAL
_ FABRIQUE D'EAU EN SACHET
_ ANALYSES ET TRAVAUX STATISTIQUES
- AGRO BUSINESS
- ELEVAGE

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8IEME TRANCHE ,
Lot 135, Ilot 9

Dirigeant(s) M OUSSOU LAURENT SAM N'GUESSAN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03402 du 26/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19387/GTCA/RC/2025 du 26/03/2025

